

PPCB-SC-DOC-33



PPC BARNET
AVIS DE MANIFESTATION
D'INTÉRÊT (AMI)
No. 2026-PPC-AMI-001

PRÉQUALIFICATION DES TRANSPORTEURS POUR LE TRANSPORT DU CALCAIRE EN POUDRE ET EN VRAC – SITE PPC BARNET- LUBUDI

1. Présentation de PPC Barnet DRC Manufacturing SA

PPC Barnet DRC Manufacturing SA est une société de droit congolais spécialisée dans la production et la commercialisation de Ciment et de produits dérivés destinés aux secteurs de la construction et des infrastructures en République Démocratique du Congo.

Son siège social est situé au : Croisement des Avenues OUA et Massamba, Quartier Basoko, Gombe Diplomate, 5ème Niveau de l'Immeuble La Promenade II, Tour D, Kinshasa – Ngaliema, République Démocratique du Congo.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro 14-B-01677, titulaire du Numéro d'Identification Nationale 01-C2301-N79031Q et du Numéro d'Impôt A1402387L.

Dans le cadre du développement de ses activités industrielles, PPC Barnet DRC Manufacturing SA exploite plusieurs sites de production à travers la République Démocratique du Congo.

2. Présentation du Site de Lubudi

Le **Site PPC Lubudi**, situé dans le Territoire de Lubudi, Province du Lualaba, constitue l'un des principaux sites industriels de PPC Barnet DRC, dans le Grand Katanga.

Ce site est spécialisé dans la production de **Calcaire en poudre et en vrac**, destiné à différents clients industriels de la région. Afin d'assurer une distribution efficace de sa production, PPC Barnet Lubudi souhaite constituer une base de transporteurs qualifiés capables d'assurer le transport de ses produits finis dans le respect des exigences de sécurité, de qualité et de performance.

3. Objet de l'Avis de Manifestation d'Intérêt

Par le présent **Avis de Manifestation d'Intérêt**, PPC Barnet DRC Manufacturing SA invite les sociétés de transport routier intéressées à se faire connaître en vue de leur préqualification pour les futurs besoins relatifs au transport du calcaire en poudre et en vrac produit sur le Site de Lubudi.

Les transporteurs retenus pourront être consultés dans le cadre des futurs marchés de transport des produits finis au départ du Site de Lubudi vers les différents Clients dans le Grand Katanga, notamment :

- Lubudi-Nguba : 141Km
- Lubudi – Lubumbashi : 332 Km
- Lubudi – Kolwezi 247 Km

- Lubudi – Fungurume : 168 Km
- Lubudi – Likasi : 206 Km
- Toute autre destination qui pourra être communiquée ultérieurement par PPC Barnet DRC Manufacturing SA.

4. Flotte de Transport Recherchée

Les transporteurs intéressés devront disposer d'une flotte de camions-bennes adaptée au transport de produits en vrac, notamment des véhicules ayant une capacité comprise entre :

- 30 tonnes ;
- 40 tonnes ;
- 50 tonnes.

Les candidats sont invités à préciser les capacités de leurs véhicules ainsi que leur disponibilité opérationnelle.

5. Conditions de Participation

Les entreprises intéressées devront démontrer leur capacité technique, administrative et financière à exécuter les prestations sollicitées.

À cet effet, chaque candidat devra soumettre un dossier comprenant au minimum les éléments suivants :

A. Présentation de l'entreprise

- Lettre de manifestation d'intérêt signée par un représentant habilité ;
- Présentation générale de la société ;
- Nombre d'années d'expérience dans le transport routier de marchandises.

B. Informations sur la flotte

- Nombre total de camions disponibles ;
- Répartition de la flotte par capacité (30 T, 40 T et 50T) ;
- Liste détaillée des véhicules (marque, modèle, année, capacité de chargement, immatriculation) ;
- Disponibilité immédiate des véhicules ;
- Toute information pertinente démontrant la capacité opérationnelle de la flotte.

C. Documents administratifs et légaux

Le candidat devra joindre une copie lisible des documents suivants :

- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Numéro d'Identification Nationale (ID NAT) ;
- Numéro d'Impôt (NIF) ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- Statut de la Société

- Attestation ou Certificat d'enregistrement auprès de l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé), ou à défaut le numéro provisoire d'enregistrement en cours de validité.

6. Évaluation

La présente manifestation d'intérêt constitue une phase de **préqualification** uniquement.

La participation au présent avis ne constitue ni un engagement de PPC Barnet DRC Manufacturing SA à attribuer un marché, ni une garantie d'être consulté lors des appels d'offres futurs.

Seuls les transporteurs répondant aux exigences administratives, techniques et réglementaires seront retenus dans la base de données des fournisseurs qualifiés de PPC Barnet DRC Manufacturing SA.

7. Modalités de Soumission

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet de manifestation d'intérêt **par courrier électronique**, en format PDF, à l'adresse suivante :

PPCDRC.Procurement@ppcdrc.cd

Le dossier devra porter en objet du courrier électronique la mention suivante :

« Manifestation d'Intérêt – Préqualification des Transporteurs – PPC Lubudi »

La date limite de réception des dossiers est le 24 Septembre 2026 avant 17H00, Heure de Lubumbashi.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite de soumission pourra ne pas être pris en considération.

Pour Plus de Précision, merci de contacter :

1. Jerry Buhendwa

Supply Chain officer PPC Lubudi: +243 85 85 79 182

2. Jeff Marhegeko

Transport & Transit Manager: +243 84 01 19 337

8. Réserves

PPC Barnet DRC Manufacturing SA se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le présent Avis de Manifestation d'Intérêt à tout moment, sans que cela n'ouvre droit à une quelconque indemnisation des candidats.

9. Critères minimaux d'éligibilité

Afin d'être retenus dans la base des transporteurs préqualifiés de PPC Barnet DRC Manufacturing SA, les candidats devront satisfaire, au minimum, aux critères suivants :

A. Capacité technique

- Disposer d'une flotte opérationnelle d'au moins **cinq (5) camions-bennes** adaptés au transport de marchandises en vrac ;

- Attestation ou Certificat d'enregistrement auprès de l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé), ou à défaut le numéro provisoire d'enregistrement en cours de validité.

6. Évaluation

La présente manifestation d'intérêt constitue une phase de **préqualification** uniquement.

La participation au présent avis ne constitue ni un engagement de PPC Barnet DRC Manufacturing SA à attribuer un marché, ni une garantie d'être consulté lors des appels d'offres futurs.

Seuls les transporteurs répondant aux exigences administratives, techniques et réglementaires seront retenus dans la base de données des fournisseurs qualifiés de PPC Barnet DRC Manufacturing SA.

7. Modalités de Soumission

Les entreprises intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet de manifestation d'intérêt **par courrier électronique**, en format PDF, à l'adresse suivante :

PPCDRC.Procurement@ppcdrc.cd

Le dossier devra porter en objet du courrier électronique la mention suivante :

« Manifestation d'Intérêt – Préqualification des Transporteurs – PPC Lubudi »

La date limite de réception des dossiers est le 24 Septembre 2026 avant 17H00, Heure de Lubumbashi.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite de soumission pourra ne pas être pris en considération.

Pour Plus de Précision, merci de contacter :

1. Jerry Buhendwa

Supply Chain officer PPC Lubudi: +243 85 85 79 182

2. Jeff Marhegeko

Transport & Transit Manager: +243 84 01 19 337

8. Réserves

PPC Barnet DRC Manufacturing SA se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le présent Avis de Manifestation d'Intérêt à tout moment, sans que cela n'ouvre droit à une quelconque indemnisation des candidats.

9. Critères minimaux d'éligibilité

Afin d'être retenus dans la base des transporteurs préqualifiés de PPC Barnet DRC Manufacturing SA, les candidats devront satisfaire, au minimum, aux critères suivants :

A. Capacité technique

- Disposer d'une flotte opérationnelle d'au moins **cinq (5) camions-bennes** adaptés au transport de marchandises en vrac ;

- Les véhicules proposés devront avoir une capacité de chargement comprise entre **30 tonnes, 40 tonnes ou 50 tonnes** ;
- Les camions devront être en bon état de fonctionnement et disposer de tous les documents de circulation en cours de validité ;
- Être en mesure de mobiliser rapidement les véhicules selon les besoins opérationnels de PPCB Lubudi.

B. Expérience

- Justifier d'une expérience d'au moins **trois (3) années** dans le transport routier de marchandises, de produits industriels, miniers ou de matériaux en vrac ;
- Fournir, dans la mesure du possible, des références de marchés similaires exécutés.

C. Conformité administrative et réglementaire

Les candidats devront obligatoirement être en règle avec la réglementation en vigueur en République Démocratique du Congo et fournir les documents suivants :

- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Numéro d'Identification Nationale (ID NAT) ;
- Numéro d'Impôt (NIF) ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- Certificat d'enregistrement auprès de l'ARSP ou, à défaut, le numéro provisoire d'enregistrement en cours de validité.

10. Conclusion

Tout candidat ne remplissant pas ces exigences minimales pourra être écarté du processus de préqualification.

Par le présent Avis de Manifestation d'Intérêt, PPC Barnet DRC Manufacturing SA souhaite identifier et préqualifier des transporteurs fiables, compétents et conformes aux exigences réglementaires en vigueur, afin d'établir un partenariat durable pour le transport de ses produits finis au départ du Site de Lubudi.

Les entreprises intéressées répondant aux critères définis dans le présent avis sont invitées à soumettre leur dossier complet dans les délais prescrits. Les candidats préqualifiés pourront être consultés dans le cadre des futurs appels d'offres ou consultations lancés par PPC Barnet DRC Manufacturing SA, selon ses besoins opérationnels.

PPC Barnet DRC Manufacturing SA remercie par avance l'ensemble des entreprises pour l'intérêt qu'elles porteront au présent avis et se réjouit de collaborer avec des partenaires partageant ses exigences en matière de sécurité, de qualité, de conformité réglementaire et de performance.